

## **Réunion du conseil municipal**

**LUNDI 22 JUIN 2026 à 19 h 00**  
**salle du conseil municipal**

L'ordre du jour comprendra les questions suivantes :

- Approbation du compte-rendu du conseil municipal précédent
- Création d'un poste d'adjoint technique principal 1<sup>ère</sup> classe pour un avancement de grade
- Adoption du tableau des effectifs des emplois permanents
- Convention avec la commune de Gy-en-Sologne : entretien du chemin de la Moutonnerie
- Nomination d'un correspondant défense
- Adhésion au Comité Départemental de la Protection de la Nature et de l'Environnement (suite à sollicitation de l'association)
- Subvention à l'association Sologne Nature Environnement (suite à sollicitation de l'association)
- Désignation d'un représentant à l'Agence Technique Départementale
- Protocole canicule
- Adhésion à la SACEM
- Informations des élus représentants la commune dans les différents établissements publics de coopération intercommunale
- Présentation du site internet de la commune
- Affaires et questions diverses :
  - \* détérioration d'un candélabre route de Romorantin.
  - \* travaux divers : réfections des portes de la salle des fêtes, du garage communal et des toilettes publiques, rénovation de l'abribus (aux frais du Conseil départemental)

Fait à Lassay sur Croisne, le 12 juin 2026

La Maire

Cécile MARINO

